



# APPEL A LA GREVE

## Jeudi 20 février 2025

Rassemblements à partir de 10h00 sur chaque site

A LPN pour la région parisienne – Canéjan - Villeurbanne

**Pour obtenir de vraies augmentations  
de salaires – NAO EN COURS  
STOP aux attaques contre nos droits et nos  
conditions de travail !**

L'accord signé par la CFDT et le SNB (CFE-CGC), le "Nouveau Contrat Social", est une tromperie qui dissimule une dégradation brutale de nos acquis. Moins de droits, plus de travail : Ça suffit !

Ce nouvel accord promet des "avantages" mais en réalité, il s'agit de **diminuer nos droits, d'augmenter nos charges de travail et de sacrifier nos conditions de travail et de rémunération** pour satisfaire les objectifs de l'entreprise.

**Nos accords collectifs sont dénoncés**, et les garanties qui protégeaient nos conditions de travail et nos salaires sont sérieusement menacés.

**Le 20 FÉVRIER : UNIS POUR NOS DROITS ET NOS  
CONDITIONS DE TRAVAIL ET NOS SALAIRES !**

**Soyons nombreux et solidaires !**

**C'est ensemble que nous défendrons nos droits et nos conditions de travail face à une direction qui cherche à réduire nos acquis.**

**La régression de nos droits ne se négocie pas !**

**L'inflation a laminé notre pouvoir d'achat**

La direction générale ne peut pas se cacher derrière le ralentissement de l'inflation, il faut compenser le manque à gagner pour les salariés des années de forte inflation.

📌 **Entre 2021 et 2025, le SMIC a augmenté de 14,90 %.**

📌 **Votre salaire a-t-il suivi cette augmentation du SMIC ?**

**Comment se déclarer en grève ?**

**Modèle mail à adresser (avant le moment venu) à votre hiérarchique et/ou à la DRH :**

**« Suite à l'appel de la CGT en faveur de la défense de nos conditions de travail et de rémunération, je vous informe que je serai en grève jeudi 20 février 2025 »**

**(Vous pouvez participer de 1h00 à la journée)**

**La CGT, elle sera toujours à 100 % à vos côtés**



# APPEL A LA GREVE

## Jeudi 20 février 2025

Rassemblements à partir de 10h00 sur chaque site

**Ensemble, faisons entendre notre voix !**

- ✓ Le maintien des heures supplémentaires à 200 % le week-end pour TOUS !
- ✓ La conservation des titres-restaurant pour TOUS en télétravail !
- ✓ La réintégration des activités sous-traitées, comme au CRC Diac de Lyon !
- ✓ Des embauches pérennes et la fin de la précarité !
- ✓ Une augmentation générale des salaires de 3 % pour compenser la hausse des prix !
- ✓ Une prime collective de 3 000 € brut pour TOUS !
- ✓ Une prime spéciale "100 ans de la Diac" de 1 924 € net pour TOUS !
- ✓ Une augmentation individuelle de 4 % pour les techniciens et cadres !
- ✓ Un budget de primes individuelles porté à 9,5 % pour les techniciens et cadres !

**📢 Réunion de négociations salariales (NAO) Vendredi 21 février 2025 à Noisy**

**Aziz Khensous**

aziz.khensous@renault.com

**Samira Dahdouh**

samira.dahdouh@mobilize-fs.com

**Christelle Pouillet**

christelle.pouillet@mobilize-fs.com

**Orens Peter Sorencen**

orens.peter-sorencen@mobilize-fs.com

**Romain Vesseron**

romain.vesseron@nissanfinance.fr

**J-Michel Tiron**

jean-michel.tiron@renault.com

**Abdel Ayad**

abdel.ayad@mobilize-fs.com

Contact : **[cqtdiac@gmail.com](mailto:cqtdiac@gmail.com)** - Tél : 06 83 43 19 24

**On peut ne pas être à 100% d'accord avec la CGT, mais elle sera toujours à 100 % à vos côtés**